

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **3 avril 2018** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Jonathan Gill
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2018-04
37

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2018-04
38

03.01 - Séance ordinaire du 5 mars 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc. et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2018-04
39**

04.01 - Invitation au 29e Tournoi de golf des gens d'Affaires

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'autoriser l'achat de 2 inscriptions au Tournoi de golf des gens d'affaires qui se tiendra le 4 juillet prochain au Club de Golf de Saint-Pamphile.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
40**

04.02 - Demande de lettre de référence - Ranch du Domaine Champêtre

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise RANCH DU DOMAINE CHAMPÊTRE, désire obtenir notre appui pour son projet de Centre équestre;

CONSIDÉRANT QUE nous reconnaissons l'entreprise RANCH DU DOMAINE CHAMPÊTRE comme entreprise professionnelle et responsable que nous référons avec confiance;

CONSIDÉRANT QUE ce projet novateur contribuera sans aucun doute au développement touristique de la région de l'Islet-Sud;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accorder notre appui à l'entreprise RANCH DU DOMAINE CHAMPÊTRE dans sa démarche d'adhésion à l'Association Aventure Écotourisme Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
41**

04.03 - Demande d'appui - Accaparement des terres agricoles

Accaparement et financiarisation des terres agricoles

CONSIDÉRANT la participation financière de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités et PANGEA terres agricole;

CONSIDÉRANT l'acquisition de terres par PANGEA dans la région de Montmagny ainsi que dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles;

CONSIDÉRANT que PANGEA constitue une "concurrence déloyale" pour les agriculteurs;

CONSIDÉRANT que d'autres investisseurs et fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

CONSIDÉRANT que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

CONSIDÉRANT que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles(CAPERNE) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place une législation pour interdire aux fonds de retraite et aux fonds d'investissement d'acquérir des terres agricoles;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées au cours des dernières années;

IL est proposé par Jonathan Gill, appuyé par France Thibodeau et résolu que la Municipalité de Saint-Adalbert demande

- Au gouvernement du Québec:
 - Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels.
 - Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04
42

04.04 - Défi vélo Pierre Daigle - Demande d'autorisation

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser le Défi vélo Pierre Daigle à circuler sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adalbert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

04.05 - Demande d'aide financière - Tournoi de golf Coup de Coeur 2018

Les élus laissent porter la demande.

04.06 - Assemblée générale annuelle - Caisse du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres

Le maire René Laverdière fait la lecture de l'invitation de la Caisse du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 17 avril prochain à la Salle du Centenaire de Sainte-Perpétue.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2018-04
43**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Jonathan Gill et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 12 688.12 \$

- 6 479.58 \$ payable par chèques;
- 6 208.54 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Les initiales ont été apposées par chacun.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
44**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Simon Bourgault et résolu

- que les comptes du mois de mars 2018, au montant total de 105 407.41 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	93 567.36 \$
• Salaires nets versés	7 808.64 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 031.41 \$</u>
• Total	105 407.41 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-04
45**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Jonathan Gill et

résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-12-12 et CORR-12-13 pour virer écriture au G/L lors de la facturation des mutations au 31 décembre 2017;

Journal général # CORR-01-01 et CORR-01-02 pour revirer les corrections CORR-12-12 et CORR-12-13 afin de les inscrire au 1er janvier 2018;

Journal général #EJ-13-01 à EJ13-19 et EJ-13-P1 à EJ-13-P3 afin d'inscrire les écritures de régularisation du comptable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
46**

**05.04 - Demande d'enlèvement de point d'ordure de chalet -
matricule 4687 77 6213**

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'enlever le point d'ordure de chalet du dossier portant le matricule 4687 77 6213 puisque le bâtiment a été détruit à la fin de l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**05.05 - Demande de soutien financier : Le Re-lait Montmagny-
L'Islet**

Les élus laissent porter la demande.

**05.06 - Hydro-Québec - Offre aux municipalités pour produits
économiseurs d'eau**

Les élus laissent porter la demande.

**2018-04
47**

05.07 - Congrès de l'ADMQ

Il est proposé par France Thibodeau appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault à assister au congrès de l'ADMQ au coût de 524 \$ plus taxes applicables pour les membres. Il est également résolu de rembourser les frais relatifs à l'activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05.08 - Appel à projets du Fonds de 100 millions de Desjardins

Le maire René Laverdière donne de l'information au sujet du nouvel appel à projets du Fonds de 100 millions de Desjardins.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Absent.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Rien à signaler.

**2018-04
48**

07.02 - Pont couvert (Revêtement)

CONSIDÉRANT que le revêtement du pont couvert est en très mauvais état;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Karine Godbout et résolu de demander au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports si le changement complet ou partiel est prévu et quel est l'échéancier à cet effet puisqu'il serait important de préserver cette structure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
49**

07.03 - Achat rue de l'Église - Fabrique de Saint-Adalbert

CONSIDÉRANT QUE la rue de l'Église appartient toujours à la Fabrique de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert désire régulariser la situation en se portant acquéreur de la portion de terrain;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser, le maire René Laverdière et/ou la directrice générale, Magguy Mathault, à faire le suivi auprès de la Fabrique pour l'achat de la rue de l'Église.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-04
50**

07.04 - Abat-poussière - Saison 2018

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu des soumissions pour le calcium liquide ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions peuvent se lire comme suit :

CALCIUM LIQUIDE :

- Somavrac : 0,304 \$ / litre;
- Carl Lamontagne : 0,322 \$ / litre;
- Transport Adrien Roy : 0,340 \$ / litre;
- Entreprises Bourget : 0,342 \$ / litre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'accorder la soumission à Somavrac au montant de 0.304\$/litre. Il est également résolu de procéder à l'achat de 72 000 litres au lieu de 62 000 litres afin d'augmenter la quantité de litres au kilomètre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-04
51

07.05 - Balayage de rues

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'accepter la soumission de Les Constructions HDF Inc. pour le balayage des rues et ce, au coût de 120 \$ / h par balai plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant, Simon Bourgault mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion. Par contre, il a reçu un courriel de la directrice générale de la RIGD mentionnant que le règlement d'emprunt pour le camion a été accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Une réunion est prévue au mois d'avril.

08.02 - Résultats d'analyse d'eau - Salle Municipale mars 2018

Le conseiller représentant, Simon Bourgault mentionne que le résultat de l'analyse d'eau de la salle municipale est conforme pour un 2e mois consécutif. Il est donc suggéré d'attendre au mois de mai pour faire la prochaine analyse.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La conseillère responsable, France Thibodeau mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 13 mars dernier avec Émélie Lapierre de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. Les bacs surélevés du jardin seront offerts à la population qui désire cultiver un jardin. Il a été suggéré de proposer une location de bac. Les conseillers présents demandent à ce que le service soit offert gratuitement.

Les travaux préparatoires du jardin commenceront bientôt. Elle mentionne que des idées d'activités sont à l'étude pour que les jeunes du terrain de jeux puissent y participer activement.

Le maire, René Laverdière mentionne qu'un système d'arrosoir

automatique pourrait être envisagé.

Elle remercie le conseiller Rémi Vaillancourt pour le dîner offert par le comité MADA pour les résidents du foyer, Cet activité a eu lieu vendredi dernier. Elle n'a eu que de bons commentaires.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Le conseiller représentant, Rémi Vaillancourt mentionne que le comité de la politique familiale organise un évènement spécial pour le 10e anniversaire de la politique familiale. La chargée de projet, Guylaine Tremblay viendra présenter la programmation lors d'une prochaine réunion.

Il n'a reçu aucune inscription jusqu'à maintenant pour les activités bricolage et club de lecture.

**2018-04
52**

09.03 - Résolution - Journée nationale de la santé et de la condition physique

ATTENDU QUE

- Le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;
- il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;
- beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;
- les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;
- la Semaine Canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;
- la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

À CES CAUSES,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu de proclamer le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

La conseillère représentante mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion. Elle explique qu'à la dernière sortie extérieure avec un groupe, la conductrice de l'autobus a eu des mésaventures sur une route pour se rendre à destination. La directrice générale du transport adapté a fait parvenir un courriel disant qu'il serait préférable de ne plus faire de transport extérieur. La conseillère a suggéré qu'il serait préférable de planifier une rencontre afin de prendre une décision à ce sujet.

**2018-04
53**

10.02 - Entente de services portant sur la modification des règlements d'urbanisme municipaux par la MRC de l'Islet

ENTENTE DE SERVICE PORTANT SUR LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX PAR LA MRC DE L'ISLET

CONSIDÉRANT QUE le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de l'Islet* est entré en vigueur le 19 octobre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'islet a adopté, le 10 octobre 2017, le Règlement numéro 02-2017, modifiant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de l'Islet* modifiant le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la zone inondable de la rivière du Petit Moulin et autres dispositions;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 02-2017 est entré en vigueur le 3 novembre 2017 suite à l'avis favorable du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) précisant que le règlement respecte les orientations du gouvernement en matière d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet a adopté, le 22 novembre 2018, le Règlement numéro 03-2017 modifiant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet* modifiant les dispositions relatives à la superficie maximale de l'aire d'élevage porcin;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 03-2017 est entré en vigueur le 18 janvier 2018 suite à l'avis favorable du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) précisant que le règlement respecte les orientations du gouvernement en matière d'aménagement;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la municipalité régionale de comté doit, dans les 6 mois qui suivent l'entrée en vigueur d'un règlement qui modifie le schéma, adopter tout règlement de concordance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert doit prévoir la modification de ses règlements d'urbanisme afin de répondre à l'article 58;

CONSIDÉRANT QU'une entente de service en matière d'urbanisme afin de modifier les règlements d'urbanisme incluant un volet concordance et un volet renforcement a été présentée au conseil municipal lors de la séance régulière du 3 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Jonathan Gill et résolu à l'unanimité:

- de mandater la MRC de l'Islet pour procéder à la modification des règlements d'urbanisme incluant un volet concordance et un volet renforcement;
- d'autoriser René Laverdière, maire et Maggy Mathault, directrice générale, à signer l'entente de service portant sur la modification des règlements d'urbanisme de la MRC de l'Islet incluant un volet concordance et un volet renforcement.

10.03 - Mois de l'arbre et des Forêts 2018 - distribution de plants d'arbres

Les élus laissent porter cette demande.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Il y aura l'assemblée générale annuelle de l'Office du tourisme L'Islet-Sud jeudi le 12 avril prochain à l'Islet.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Le sujet du résultat de l'analyse d'eau potable a été discuté précédemment.

12.02 - Point d'information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant

12.03 - Offre d'emploi - Terrain de jeux 2018

CONSIDÉRANT QUE nous devons afficher les offres d'emplois étudiants pour le terrain de jeux 2018;

CONSIDÉRANT QUE pour la taille du terrain de jeux et les services offerts, nous devons engager 2 moniteurs;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'embauche sont les suivants;

- Le candidat devra avoir le sens des responsabilités;
- Le candidat devra avoir de la débrouillardise, de l'habileté à prendre des décisions;
- Des cours de premiers soins et/ ou de gardiennage pourraient être exigés;
- Formation pour les moniteurs (trices) obligatoire (si nécessaire);
- Le candidat devra être résident de la Municipalité de Saint-Adalbert;
- Le candidat doit retourner aux études en septembre 2018.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par France Thibodeau et résolu de procéder à l'affichage du poste afin de procéder à l'embauche à la réunion de mai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - Aide financière - Caisse du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres

Puisque La Relance, coop de solidarité n'ira pas de l'avant avec leur projet de terrasse, l'argent disponible pour des demandes de projets provenant de la Caisse du Sud de L'Islet et des Hautes terres pourra être demandé par un autre organisme de la municipalité. Le maire, René Laverdière suggère aux conseillers de préparer leurs projets afin de les présenter auprès de la Caisse.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jonathan Gill, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.55 hrs

René Laverdière, maire

Roxanne Pelletier, sec. trés. adj.

Je, soussignée, secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, sec. tr s. adj.